



# Tourbières-*INFOS*

n°2 – Mai 2003

Lettre électronique bimestrielle du *Pôle-relais Tourbières*.

---

Ce deuxième numéro de *Tourbières-infos* est à nouveau riche d'actualités sur les tourbières et les zones humides, en France et dans le monde. Vous découvrirez au fil des pages, une sensibilisation des enseignants et des chasseurs dans leurs revues respectives, une approche « utilisation raisonnée des tourbières » (ouvrage en anglais, programme européen RECIPE), la décision d'un tribunal d'annuler une autorisation d'exploitation de tourbière, la structuration d'un réseau national de personnes-ressources, une exposition sur « Ötzi, l'homme des glaces », un plan d'action international pour la protection des tourbières, la destruction massive des marais en Irak, la commercialisation en France d'un filtre à tourbe, des actions de gestion sur un certain nombre des sites... Autant d'informations qui font l'actualité de ce domaine. Bonne lecture.

Sylvie Raboin, documentaliste

## SOMMAIRE

<a href="#">Références de documents</a>	p.2
<a href="#">Actualités</a>	p.5
<a href="#">Information juridique</a>	p.6
<a href="#">Agenda</a>	p.7
<a href="#">Thèse</a>	p.9
<a href="#">Protection et classement de sites</a>	p.10
<a href="#">Actions du Pôle-relais tourbières</a>	p.10
<a href="#">Gestion des tourbières</a>	p.12
<a href="#">Exposition</a>	p.15
<a href="#">Les tourbières au-delà de nos frontières</a>	p.16



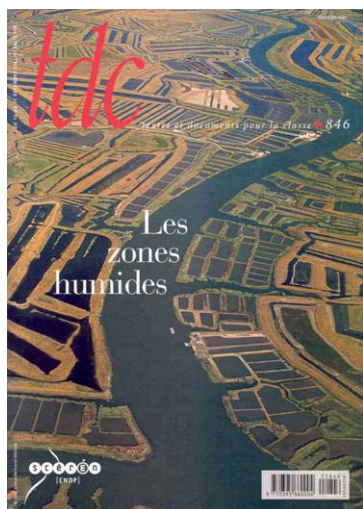
Nicolas Dupieux, Espaces Naturels de France

*Tourbières-infos* est diffusé uniquement par mail. Toute personne intéressée pour le recevoir doit s'inscrire à : [Tourbieres-infos@pole-tourbieres.org](mailto:Tourbieres-infos@pole-tourbieres.org)

## REFERENCES DE DOCUMENTS

---

- ♦ ARBONA, Cécile. **Les zones humides. Textes et documents pour la classe**, n°846, décembre 2002. 38 p.



*Les zones humides regroupent des milieux très riches et variés : mares, tourbières, étangs...Mais elles ont subi de nombreuses dégradations au fil des siècles et ne représentent plus que 3% du territoire métropolitain aujourd'hui. Cette revue pédagogique souhaite sensibiliser les jeunes citoyens et décline la thématique sous différentes approches selon le niveau des élèves (de l'école élémentaire au lycée) : initiation à la dynamique des milieux, observation de la faune et de la flore, identification des valeurs et fonctions des zones humides, sensibilisation à la fragilité et aux menaces, débats sur la relation de l'homme avec la nature. Lexique, bibliographie.*

Ce numéro peut être commandé à l'adresse suivante :  
(3,90 € + 4 € de frais de port)

**CNDP** (Centre National de Documentation Pédagogique)  
77568 Lieusaint cedex

- ♦ DANTON, Philippe. **Elles aussi elles aiment les insectes ! Les monstres aux dents vertes. Insectes**, n°128, mars 2003, p.11-14

*Pour s'adapter aux conditions de vie difficiles des milieux pauvres en nutriments (en majorité des zones humides), certaines plantes se sont alimentées en capturant des insectes. Difficile à imaginer, ce processus de capture, digestion et assimilation des proies n'a été scientifiquement prouvé que depuis les années 1970. Aujourd'hui, on recense plus de 500 espèces réparties dans 18 genres regroupés dans 10 familles. Les pièges, diversifiés et astucieux, sont regroupés en 5 catégories suivant leur mode de capture. Ces plantes carnivores continuent à stimuler notre imagination (littérature, cinéma, BD...). Mais les agressions humaines sur les zones humides ont conduit à une raréfaction, voire parfois une disparition, de nombreuses plantes carnivores, aujourd'hui protégées aux niveau national ou régional.*

- ♦ SCIAMA, Yves. **La vie dans les tourbières. Le Chasseur Français**, n°1274, avril 2003, p. 102-107

*L'auteur décrit ces milieux humides très particuliers, éléments du patrimoine à part entière, liés autant au climat qu'à la géologie. Il dresse un panorama de la faune des lieux (espèces spécifiques ou utilisateurs occasionnels), en décrivant l'ensemble de la chaîne alimentaire (qui mange qui ? qui mange quoi ?). Ces milieux d'une grande diversité, ont aussi un rôle majeur de régulation dans le cycle de l'eau, de piège à polluants... A ce titre notamment, elles doivent être entretenues (fauche, élevage..) et protégées contre les multiples atteintes (drainages, creusement d'étangs, extraction de tourbe..).*

- ♦ **La faune des zones humides, un bestiaire incomplet (1ère partie). Zones humides infos**, n°38, 4è trimestre 2002, p. 2-26

*Bien que reconnues aujourd'hui comme "réservoirs de biodiversité", les zones humides possèdent une faune encore mal connue. Ce dossier tente de faire le point : insectes, poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères.*

- ◆ NICOLINO, Fabrice ; MUNIER, Vincent [Photographe] ; MUNIER, Michel [Photographe]. **Massif des Vosges : l'esprit de la toundra**. Terre sauvage, n°180, février 2003, p. 42-53.



*Voyage au coeur des tourbières vosgiennes en compagnie de Jean-Christophe Ragué, du Conservatoire des Sites Lorrains : l'histoire des tourbières, le paysage au fil des saisons, les habitants du lieu, l'ambiance nordique et magique....*

- ◆ NÖLLERT, Andreas et Christel. **Les Amphibiens d'Europe**. Paris : Delachaux et Niestlé, 2003.

*Voici enfin, en français, un ouvrage complet d'identification des Amphibiens, qui apporte aussi une foule de renseignements sur la biologie, les mœurs, la protection de toutes les espèces européennes. Jusqu'à présent seulement disponible en allemand ou en espagnol, ce livre est aussi remarquable par son iconographie : de nombreuses photographies ou dessins permettent d'identifier les pontes, les larves et de reconnaître lorsque c'est possible le sexe des adultes, que ce soit en phase terrestre ou amphibie (tritons...). Cette édition française comporte également un CD des chants des Anoures.*

Deux bulletins d'information, liés spécifiquement à des tourbières, en régions Aquitaine et Lorraine, sont récemment parus :

- ◆ **Natura 2000 – Tourbières du Margnès**, mars 2003, 4 p.

*Ce bulletin relate le travail d'élaboration du DOCOB pour le site « Tourbières des Margnès » (Tarn) dans le cadre de la procédure Natura 2000. Ce 2è numéro présente la cartographie des habitats d'intérêt communautaire : habitats de tourbières / habitats de la Loutre, de l'Écrevisse et de la Lamproie de Planer / habitats de landes, prairies maigres et pelouses / habitats de chauves-souris / habitats des insectes / habitats forestiers. Une page est réservée à la parole des acteurs locaux, ici le point de vue du forestier.*

Il peut être obtenu auprès des opérateurs :

- Jacques Thomas (SCOP SAGNE). Tél : 05.63.75.28.73
- Espaces naturels de Midi-Pyrénées (Toulouse). Tél : 05.61.15.29.69

- ◆ La **Réserve naturelle du Tanet-Gazon-du-Faing** (Lorraine) couvre 505 ha répartis en forêt, chaume et tourbières (le plus grand ensemble du massif vosgien). A l'occasion des 15 ans de la réserve, le Conservatoire des Sites Lorrains, gestionnaire du site, lance un bulletin de liaison (semestriel) à destination des acteurs locaux. On y lira notamment les témoignages de deux acteurs : le maire de la commune, et un agent patrimonial de l'ONF.

Contact :

Denis Lenganey, Chargé de mission Vosges  
Conservatoire des Sites Lorrains - Délégation des Vosges  
58, Bd de Granges - Kichompré  
88400 GERARDMER

Tél : 03 29 60 91 91

Fax : 03 29 60 91 90

[cslvosges@cren-lorraine.com](mailto:cslvosges@cren-lorraine.com)

<http://c.s.l.free.fr>

♦ **La Stratégie commune de l'IMCG** (*International Mire Conservation Group*) **et son Plan d'actions (2002-2006)** ont été adoptés lors de l'Assemblée générale de l'IMCG à Besançon en juillet 2002.

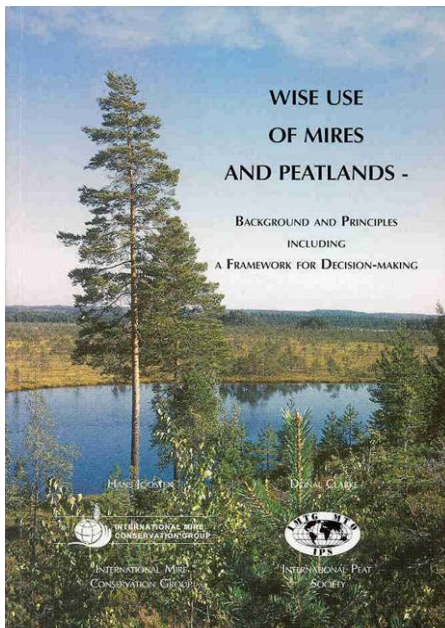
Le document complet peut être téléchargé à la page suivante :

<http://www.imcg.net/imcgmiss.htm>

♦ Le **Rapport annuel 2002 de l'IPS** (*International Peat Society*) est paru. Il est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.peatsociety.fi/publica/annualreport2002.pdf>

♦ JOOSTEN, Hans (IMCG) ; CLARKE, Donal (IPS). ***The wise use of mires and peatlands : background and principles including a framework for decision-making.*** IMCG ; IPS, 2002. 304 p.



Cet ouvrage est l'aboutissement d'un dialogue « révolutionnaire » entre des exploitants de tourbe (membres de l'IPS, *International Peat Society*) et des membres de mouvements de conservation des tourbières (l'IMCG, *International Mire Conservation Group*). Plus de cinquante experts de différents organismes ont été rencontrés sur trois années. L'expression « wise use » (« utilisation raisonnée ») est tirée de la Convention de Ramsar sur les zones humides. Elle exprime l'existence d'une approche raisonnée entre une utilisation des tourbières pour satisfaire les besoins humains, et leur conservation pour des raisons scientifiques et écologiques.

Ainsi l'ouvrage met en lumière l'importance sociale, économique et écologique des tourbières à travers le monde et les problèmes qui résultent de leur utilisation. Les auteurs y identifient l'origine et la nature des différents conflits pouvant apparaître en tourbières, en fonction des différentes valeurs qui leur sont attribuées. Enfin les auteurs suggèrent des solutions pour résoudre ces conflits et proposent un guide pour la prise de décisions, à travers une approche en terme d'« utilisation raisonnée » des tourbières, alternative à la confrontation.

A lire sur le site de chacune de ces organisations :

<http://www.imcg.net/docum/wisebook.htm>

<http://www.peatsociety.fi/peatlnd/wiseusestatementfren.htm> (page proposant un résumé en français)

Cet ouvrage peut être commandé à NHBS (*National History Book Service*), pour un prix de 30 € (frais de port en plus) :

<http://www.nhbs.com> (order code #136158W)

[sales@nhbs.co.uk](mailto:sales@nhbs.co.uk).

♦ « **Natura 2000** », lettre d'information de la Commission européenne (DG Environnement) : le numéro 16 (mai) propose un point sur Natura 2000 et les forêts.

Il est téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://europa.eu.int/comm/environment/news/natura/nat16\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/environment/news/natura/nat16_fr.pdf)

[Retour au sommaire](#)

## ACTUALITES

---

### □ Assainissement autonome : **le filtre à tourbe canadien.**

« *Premier Tech Water France* » lance la commercialisation d'un filtre à tourbe (en cours d'homologation). Il s'agit d'un système d'épuration des eaux usées, destiné aux nouvelles constructions en habitat individuel ou semi-collectif dispersé en milieu difficile. Le filtre utilise de la tourbe de sphaignes (importée du Canada) qui filtre et retient les polluants. Le système occupe seulement 10 m<sup>2</sup> (contre 25 m<sup>2</sup> pour un filtre à sable). Et l'investissement revient à 5000 €. L'entretien se fait une fois par an, et la vidange tous les huit ans. Ce produit, très utilisé au Canada et aux Etats-Unis, répondrait, selon son dirigeant, à l'impératif, pour les communes françaises, d'installer un assainissement non collectif d'ici 2005. La société, récemment créée à Nantes, est une filiale d'une société québécoise leader dans l'assainissement autonome.

(*Environnement magazine*, n°1614, janvier-février 2003, p.53)

### □ **Les importations de tourbe dans les ports français.**

Alors que l'ensemble du trafic maritime est en baisse (-31,8%) sur les ports d'Elbeuf, de Vernon, et Gaillon (en Seine fluviale, c'est-à-dire entre le port de Paris et le port de Rouen), on relève une hausse des entrées de tourbe (+17%) et de céréales.

Au port d'Arles également, malgré une baisse du trafic de 7,5%, quatre types de marchandises dominant : les minéraux bruts, le bois, les engrais et la tourbe.

En revanche, au port rhénan de Colmar Centre-Alsace, on relève une baisse de 43,4 % d'arrivage de tourbe (estimé à 8078 tonnes), en chute comme les engrais (-21%).

(*Le Marin*, n°hors série : « Ports de commerce – bilan 2002 », avril 2003)

### □ **La tourbe, combustible vert ?**

Le Gouvernement suédois va proposer à la Commission Européenne d'intégrer la tourbe dans la liste des combustibles éligibles au « Certificat vert », au même titre que l'énergie éolienne, solaire, géothermique et les biocarburants.

Les arguments sont présentés comme environnementaux : si la tourbe n'est pas éligible, elle ne pourra pas rivaliser avec le charbon pour le chauffage. Et il n'y a aucun risque que la tourbe ne réduise l'utilisation du bois ou d'autres biocarburants, car la tourbe n'est pas une alternative aux biocarburants.

(*Peat News*, bulletin de l'IPS, n°4, avril 2003)

### □ **Création d'un Groupe d'Histoire des Zones Humides.**

Les structures impliquées sont :

- le Centre de Biogéographie-Ecologie (FRE 2545 CNRS – ENS LSH)
- l'Equipe Archéologique et environnementale (UMR 7041 – Nanterre)
- Le Centre d'Histoire Espace et Culture (Université de Clermont-Ferrand)
- Le Parc Naturel Régional de la Brenne

Composé de géographes, archéologues, historiens, ce groupe souhaite encourager la recherche et l'échange des connaissances historiques des zones humides, entre chercheurs, étudiants, gestionnaires et usagers.

La période étudiée ira de la préhistoire à nos jours, et les travaux s'articuleront autour de 5 axes :

- Genèse et évolution des zones humides
- Représentation des zones humides
- Economies des zones humides
- Usages, pratiques et conflits : la politique de l'eau
- Santé, hygiène humaine et animale

Contact : [biogeo@wanadoo.fr](mailto:biogeo@wanadoo.fr)

## ☐ **Actualités du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable**

*Discours de Mme la Ministre pour la présentation du projet de loi de transposition de la directive-cadre sur l'eau à l'Assemblée Nationale le jeudi 10 avril 2003 :*

<http://www.environnement.gouv.fr/actua/com2003/avril/10-directive-eau.htm>

***Mme la Ministre a dévoilé le rapport de la commission Coppens proposant une Charte constitutionnelle de l'environnement.***

Le dossier de presse est à télécharger à la page suivante :

[http://www.charte.environnement.gouv.fr/UPLOAD/images/158\\_469\\_dossier%20presse%2015%20avril%202003.doc](http://www.charte.environnement.gouv.fr/UPLOAD/images/158_469_dossier%20presse%2015%20avril%202003.doc)

Le rapport intégral est à télécharger à la page suivante :

[http://www.charte.environnement.gouv.fr/UPLOAD/images/157\\_467\\_Rapport\\_Coppens.doc](http://www.charte.environnement.gouv.fr/UPLOAD/images/157_467_Rapport_Coppens.doc)

**Projet de "loi chasse"**, intervention de Mme la Ministre à l'Assemblée Nationale le mardi 13 mai 2003

<http://www.environnement.gouv.fr/actua/com2003/mai/13-loi-chasse.htm>

[Retour au sommaire](#)

## **INFORMATION JURIDIQUE**

---

### ☐ ***Jugement rendu par le Tribunal administratif de Lyon le 28 janvier 2003 concernant l'exploitation d'une tourbière***

1- La FRAPNA Ardèche, et Monsieur CORMIER avaient demandé au tribunal administratif, respectivement le 25 janvier 2001, et le 26 février 2001 l'annulation de l'arrêté du 16 novembre 2000 par lequel le préfet a autorisé la SARL Etablissements CHARRE et FILS à exploiter une carrière de matériaux tourbeux sur le territoire de la commune de Sagnes et Goudoulet, lieux dits « La Narce » et « La Couleyre ».

2- Ces requêtes avaient été rejetées par le préfet de l'Ardèche, respectivement le 16 mars 2001 et le 25 avril 2001.

3- Le tribunal administratif de Lyon décide le 28 janvier 2003 que l'arrêté du 16 novembre 2000 est annulé, et que l'Etat versera la somme de 15 € à la FRAPNA Ardèche et à Mr Cormier. :

« Considérant que, par un arrêté en date du 16 novembre 2000, le préfet de l'Ardèche a autorisé la SARL Etablissements CHARRE et FILS à exploiter pour une durée de vingt ans une carrière de matériaux tourbeux sur le territoire de la commune de Sagnes et Goudoulet, lieux dits « La Narce » et « La Couleyre », sur une superficie de 16 ha 07 a et 24 ca ; qu'il résulte de l'instruction que les terrains intéressés par cette exploitation sont situés dans une zone naturelle de tourbière classée zone humide d'intérêt national ou local au schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin de Loire-Bretagne ; que le site de « la Narce » et « la Couleyre » qui est encadré par une zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF) de type 1 et une ZNIEFF de type 2 présente du point de vue faunistique et floristique, un intérêt particulier et auquel l'exploitation causerait un dommage irréversible ; que l'étude d'impact et notamment un inventaire écologique réalisé en août 1999 atteste la présence de plusieurs variétés végétales remarquables dont la *Drosera rotundifolia*, et de plusieurs espèces d'oiseaux dont certaines en voie de disparition ; qu'en égard à l'atteinte particulièrement grave qui serait ainsi portée à ce site qui a été proposé par la France pour être désigné site d'importance communautaire au titre de la directive européenne 92-43 CEE « Habitat Faune Flore » du 21 mai 1992, le préfet de l'Ardèche a

commis une erreur manifeste d'appréciation en autorisant par l'arrêté attaqué l'exploitation de la carrière dont il s'agit ; que, par suite, et sans qu'il soit besoin de statuer sur les autres moyens des requêtes ; l'arrêté susmentionné du préfet de l'Ardèche doit être annulé ».

[Retour au sommaire](#)

## AGENDA

---

❖ **31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2003** : 1<sup>ère</sup> Bourse aux plantes carnivores, organisée par l'Association Dionée (Association Française des Amateurs de plantes carnivores) et le Jardin Botanique de Tours. Cette manifestation a pour objectifs de mieux faire connaître l'univers des plantes carnivores et de présenter les actions de Dionée.

A voir sur place : reconstitution d'une tourbière d'Europe du Nord, films et conférences, visite d'une tourbière...

Contact :

Karl Charret  
Jardin botanique du Parc de la Tête d'or  
69459 LYON cedex 06  
[bureau@dionee.org](mailto:bureau@dionee.org)  
<http://www.dionee.org>

❖ **31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2003** : « *Le bois mort : facteur de biodiversité* », Mantova (nord de l'Italie). Cette manifestation est co-organisée par "Italian Centre for the Study and Conservation of Forest Biodiversity of Verona" (CNBF) et la Commission Européenne (DG XI).

A cette occasion, sera présenté le manuel « Techniques de rétablissement du bois mort pour la conservation de la faune saproxylique ».

Plus d'informations :

<http://www.cnbhverona.org/enpages/intro.htm>

❖ **1<sup>er</sup> – 5 juin 2003** : Manifestations autour de *l'inscription du Drugeon sur la liste des sites d'importance internationale de zones humides* au titre de la Convention de Ramsar.

- visite des marais et de la rivière Drugeon
- conférence sur les zones humides et la Convention de Ramsar
- inauguration du site Ramsar « Bassin du Drugeon »

Contact :

**Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon**  
22, rue de la Gare  
BP 11  
25560 FRASNE  
Tél : 03.81.49.88.84  
Fax : 03.81.49.82.06  
[SYNDICAT-DRUGEON@wanadoo.fr](mailto:SYNDICAT-DRUGEON@wanadoo.fr)  
<http://www.val-drugeon.org>

❖ **8 - 13 juin 2003** : Society of Wetland Scientists *24th Annual Meeting*, New Orleans, Louisiana USA.

<http://www.sws.org/neworleans/welcome.htm>

❖ **12-13 juin 2003** : « *Prise en charge et gestion des zones humides* » / colloque annuel de l'ANEZH (Association Nationale des Elus des Zones Humides), Carentan (50).

Contact :

F. Landry

ANEZH

31-33, rue de la Baume

75008 PARIS

Tél : 02.33.42.35.01

[anezh@wanadoo.fr](mailto:anezh@wanadoo.fr)

<http://perso.wanadoo.fr/anezh>

❖ **10 - 14 juin 2003** : Symposium « *Curative peat + mud + What bliss for the troubled !* » à Pärnu en Estonie.

<http://www.hot.ee/curativepeat>

❖ **19 - 20 juin 2003** : Séminaire « *Gestion des paléoenvironnements et stratégies d'exploitation des milieux en moyenne montagne par les sociétés humaines* ». Pierrefort (Haute-Loire).

Contact :

Frédéric SURMELY

GEOLAB, UMR 6042/CNRS

Université Blaise Pascal

63000 Clermont-Ferrand

[frederic.surmely@culture.fr](mailto:frederic.surmely@culture.fr)

Yannick MIRAS

Laboratoire de Chrono-écologie

Université de Franche-Comté

25030 Besançon cedex

[yannickmiras@yahoo.fr](mailto:yannickmiras@yahoo.fr)

❖ **24 - 25 juin 2003** : 4<sup>ème</sup> Assises nationales « *Patrimoines et développement local* » à Reims, organisées par le Réseau IDEAL (*Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local*).

Trois grands thèmes patrimoniaux seront abordés :

- le patrimoine bâti et architectural (rural, historique...)
- le patrimoine naturel (grands sites naturels, forêt, espaces naturels sensibles...)
- les infrastructures et les équipements (patrimoine fluvial, routier, industriel...)

Contact :

Claire-Laure Augusseau, chargée de projet :

Tél : 01.45.15.09.09

[cl.augusseau@reseau-ideal.asso.fr](mailto:cl.augusseau@reseau-ideal.asso.fr)

Le pré-programme est à consulter à la page suivante :

<http://www.reseau-ideal.asso.fr/patrimoines/html/programme.shtml>

On relèvera l'intervention suivante sur les tourbières :

» *Préservation et mise en valeur de tourbières et de landes sur le plateau ardéchois : la démarche de développement durable du village de Montselgues* » par Hervé COQUILLARD, (directeur du conservatoire Rhône-Alpes de Espaces Naturels) et Philippe BLANCHER (consultant Environnement indépendant, membre de l'Association des Pratiques du Développement Durable).

❖ **7 - 9 juillet 2003**, Lanzhou - Chine : *Atelier international sur la conservation et l'utilisation durable des tourbières en Chine*. Co-organisation : Gansu Forestry Department, Wetlands International-China Office, Global Environmental Centre.

La Chine compte environ 3 millions d'ha de tourbières, soit 20 à 30% des zones humides du pays. Les tourbières du Ruoergai couvrent une superficie de 500 000 ha à une altitude de 3400-3900 m à l'est du Qinghai-plateau tibétain. Ces tourbières possèdent une diversité biologique extrêmement riche ; elles abritent notamment des espèces nomades tibétaines. Mais ces tourbières sont menacées par le surpâturage, le drainage, la conversion en terres agricoles, l'usage de la tourbe, causant de fortes dégradations.

En conséquence, cet atelier vise à rassembler les scientifiques et les gestionnaires intéressés par les tourbières de Chine, et la communauté « tourbeuse » internationale pour partager des expériences, identifier des stratégies de protection des tourbières, et d'usage durable de la tourbe.

Plus d'informations sur cette manifestation :

<http://www.wetlands.org/projects/GPI/workshop2003.htm>

❖ **15 - 19 juillet 2003** : Session annuelle du GET (*Groupe d'Etude des Tourbières*) dans les Vosges.

Contactez le secrétaire de l'association : [nicolas.dupieux@enf-conservatoires.org](mailto:nicolas.dupieux@enf-conservatoires.org)

[Retour au sommaire](#)

## THESE

---

Le 26 Mai 2003, **Antoine CADI** soutiendra sa **thèse de doctorat** intitulée :

**"Ecologie de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) : aspects spatiaux et démographiques, application à la conservation"**.

(14h00, à l'Université Claude Bernard Lyon 1, Amphithéâtre de Physique Nucléaire, Bâtiment Paul Dirac, 4 rue Enrico Fermi, Villeurbanne).

Résumé de l'auteur :

« *La disparition et la fragmentation des habitats est une des causes principales du déclin de la biodiversité. La diminution progressive des zones humides entraîne ainsi la raréfaction de nombreuses espèces animales et végétales. Les tortues dulçaquicoles n'échappent pas à ce phénomène. En France, les populations de Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) sont en net repli : la destruction massive de leur milieu de vie au cours des siècles derniers a considérablement limité leur répartition. Dans le cadre d'un programme de conservation de cette espèce en région Rhône-Alpes, une étude est menée depuis plusieurs années sur les dernières populations sauvages de cette région.*

*Ce travail a permis de développer les connaissances de la biologie de l'espèce (utilisation de l'espace, démographie) et de ses exigences écologiques (utilité d'aménagements spécifiques, pratiques de gestion, échelle de travail). Les principaux résultats montrent que la conservation de la cistude doit s'envisager à l'échelle de la totalité de la zone humide et avec l'intégration d'une zone tampon terrestre comprenant les sites de ponte. Compte tenu des caractéristiques démographiques de l'espèce, une attention particulière doit être apportée à la survie des individus adultes. L'impact des introductions d'une espèce exotique, la tortue à tempes rouges (*Trachemys scripta elegans*) sur les populations de Cistude d'Europe a fait l'objet d'une étude particulière. Nous montrons en conditions semi-naturelles que la présence de cette espèce exotique entraîne à court terme le changement du comportement de bain de soleil des cistudes et sur le long terme affecte la survie des populations de tortues indigènes. S'appuyant sur ces nouvelles connaissances, un programme de réintroduction de la Cistude d'Europe a été initié à l'extrémité Sud du Lac du Bourget. Il permet d'envisager le retour d'une espèce qui a disparu depuis près de vingt ans suite aux modifications anthropiques de son milieu de vie. Cette espèce ombrelle permet, par sa conservation, la protection d'habitats (zones humides et prairies sèches) et d'autres espèces moins spectaculaires de l'écosystème. Au contraire, les conséquences de*

*l'introduction de tortues à tempes rouges soulignent la nécessité de mettre en place rapidement une politique claire de récupération et d'information du public. »*

[Retour au sommaire](#)

## PROTECTION ET CLASSEMENT DE SITES

---

► Quatre nouveaux sites français ont été proposés sur la liste des **sites Ramsar, zones humides d'importance internationale** :

- *le bassin du Drugeon* (Doubs) : située sur les seconds plateaux du massif jurassien, cette zone humide d'altitude est un des plus vastes complexes tourbeux en Europe continentale.
- *les marais du Fier d'Ars* (Charente-Maritime)
- *les étangs du Lindre* (Moselle)
- *le lac du Bourget* (Savoie), dont les tourbières alcalines de Chautagne.

Ils intègrent ainsi le réseau mondial des 1 235 zones humides de la liste Ramsar, représentant 135 pays. La France compte 18 sites.

Le communiqué de presse du Ministère de l'Ecologie :

<http://www.environnement.gouv.fr/actua/com2003/fevrier/6-zone-humide.htm>

► Le Ministère irlandais a désigné **24 tourbières « zones spéciales de conservation »**

Ce qui représente un ensemble de 3,450 hectares de tourbières, protégées/classées au titre de la Directive Habitats.

Pour connaître la liste des sites concernés, consulter la page suivante :

<http://www.ipcc.ie/praisedbogs2-2003.html>

[Retour au sommaire](#)

## ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES

---

□ **2003-2004 : le Pôle-relais tourbières accueille une stagiaire de DESS pour une étude sur les aspects socio-économiques des tourbières.**

Un consortium d'universités et d'instituts de recherche européens est engagé dans le **programme de recherche « Recipe » : « Reconciling commercial exploitation of peat with biodiversity in peatlands ecosystems »**<sup>1</sup>, notamment l'université de Franche-Comté.

Les objectifs de ce programme seront :

- 1- d'identifier les conditions optimales en termes de niveau d'eau, de végétation (espèces-clés du processus de tourbification), d'activité microbienne et de physico-chimie de la tourbe, favorables au rétablissement de la biodiversité dans les tourbières et à la régénération à long terme ;
- 2- de proposer un guide de gestion durable des tourbières incluant, entre autres, des indicateurs de fonctionnement.

Ce travail sera réalisé dans le contexte des pratiques courantes de gestion et en tenant compte à la fois de la faisabilité et du bénéfice socio-économique, les conditions de gestion des tourbières variant en fonction des pays considérés (France, Finlande, Ecosse).

---

<sup>1</sup> Convention Union européenne référencée EVK2-2000 00603 (5ème PCRDT)

Pour plus d'informations concernant RECIPE :  
[http://www.nbu.ac.uk/biota/recipe\\_page.htm](http://www.nbu.ac.uk/biota/recipe_page.htm)  
<http://www.wsl.ch/wytweide/recherche-de.ehtml#recipe>

Dans le cadre de ce programme de recherche, l'**Université de Franche-Comté** à travers le **laboratoire de Biologie et d'Ecophysiologie de Besançon** a fait la commande au Pôle-relais tourbières d'une étude socio-économique concernant les tourbières françaises.

Le travail confié à la stagiaire **Carine Maitre**, étudiante en DESS « Management du territoire, vers un développement durable » à Besançon sera donc de mettre à jour le réseau socio-économique qui s'est tissé autour des tourbières françaises.

Le premier aspect du travail consistera à décrire les différents modes de gestion appliqués aux tourbières françaises. Puis il s'agira de rendre compte des différentes activités socio-économiques liées aux tourbières en fonction de ces différents modes de gestion. Quels usages sont faits des tourbières ? Quelles valeurs (fonctionnelles et morales) peut-on à priori leur attribuer ? Que représente aujourd'hui le marché de la tourbe ? Combien d'emplois génère-t-il ? Quelle est l'importance des activités de loisirs ? Des activités de gestion conservatoire ? A travers l'étude de plusieurs sites français, dont un encore exploité et un anciennement exploité et restauré, nous tenterons d'évaluer les bénéfices socio-économiques liés à chaque mode de gestion. Enfin à travers une étude sociologique s'appuyant sur des entretiens directs avec les différents acteurs concernés par les tourbières (exploitants de tourbe, gestionnaires, membres d'associations de protection de la nature, agriculteurs, chasseurs, riverains, etc.) nous tenterons de mettre en lumière quelles sont leurs représentations c'est-à-dire quelle est la tourbière de chacun, et quels liens les unissent à elles. A travers la mise en lumière des attentes des acteurs et du tissu socio-économique existant, cette étude concourra à une compréhension globale de l'objet naturel, économique et sociologique « tourbière » et contribuera à sa gestion intégrée.

Aussi, si vous connaissez des études similaires ayant déjà été conduites sur ces thèmes, ou des personnes travaillant sur ces aspects (enquêtes sociologiques menées en tourbières et en marais, études socio-économiques concernant les milieux naturels), n'hésitez pas à prendre contact avec Carine Maitre : [carine.maitre@pole-tourbieres.org](mailto:carine.maitre@pole-tourbieres.org)

### **□ 11 et 12 juin 2003 : Première rencontre nationale des Correspondants tourbières, Besançon.**

Le Pôle-relais Tourbières organise une rencontre pour structurer son réseau national de personnes-ressources tourbières, issues de différentes régions et de différents réseaux de protection ou de gestion de la nature.

Au programme :

- \* Point rapide sur la situation des tourbières et des actions en leur faveur dans les différentes régions, et au sein des divers organismes représentés
- \* Echanges d'informations et de savoir-faire en matière de tourbières
- \* Actions communes à poursuivre ou à mettre en œuvre
- \* Souhaits des participants et participation possible du Pôle aux diverses actions
- \* Définition du réseau de correspondants tourbières et rôle de chacun d'entre eux

Le groupe sera accueilli au Pôle le 11 au matin (présentation de l'équipe, visite du centre de documentation) avant la réunion proprement dite, qui se déroulera à la Maison de la Réserve de Remoray (Doubs). Une visite de tourbière est programmée le lendemain après-midi.

□ Le 15 mai dernier, une rencontre a eu lieu au Pôle-relais tourbières, avec la **CAS, Chambre Syndicale des fabricants d'amendements organiques de supports de cultures et leurs dérivés.**

Cet organisme est le plus représentatif en France, avec 90% du marché professionnel. Il est membre de la fédération internationale IPS (*International Peat Society* – basée à Helsinki)

La production annuelle de terreau s'élève à environ 1 000 000 m<sup>3</sup> pour les professionnels, et à 1 200 000 m<sup>3</sup> pour les amateurs (grand public). Pour ces derniers, les circuits de distribution sont, pour 1/4 chacun : les grandes surfaces d'alimentation, les grandes surfaces de bricolage, les jardineries, et les LSA (*Libre Service Agricole*). Pour le marché professionnel, les livraisons se font en vrac par camion, bateau ou train. Il faut savoir que la tourbe utilisée pour les terreaux est importée à 85%, essentiellement d'Irlande et des Pays Baltes.

La France est très avancée dans la recherche sur les produits de substitution à la tourbe, mais leur développement rencontre quelques freins : d'une part, la faible demande des clients (satisfaction sur la tourbe en horticulture), et les inconvénients des produits alternatifs lorsqu'ils sont utilisés seuls (salinité, phytotoxicité,...). Aussi, selon la CAS, développer un produit universel à 0% de tourbe n'est pas envisageable. En effet, ces produits sans tourbe ne peuvent répondre aux exigences posées pour les différentes cultures. Les actions de recherche et développement de la CAS s'inscrivent dans le sens d'une utilisation raisonnée du produit « tourbe », en maximalisant l'emploi de substituts sur une base tourbeuse.

Il est proposé que la collaboration entre le Pôle et la CAS porte par exemple sur les points suivants :

- rôle d'expertise du Pôle au sein d'un Comité de suivi et d'orientation, en amont de la démarche administrative de demande de renouvellement pour l'exploitation des tourbières.
- contribution de la CAS à des programmes de restauration de tourbières

Pour plus d'informations sur cette structure :

<http://www.cas-asso.com/accueil.htm>

[Retour au sommaire](#)

## **GESTION DES TOURBIERES**

---

↪ **Le marais de Sagne de Canne** (plateau de Bayard dans les Hautes-Alpes) vient de faire l'objet d'un premier plan de gestion en 2002.

Les relevés floristiques effectués révèlent notamment la présence de la Gentiane pneumonanthe, la Laîche noire, la Laîche de Buxbaum... Parmi les actions à mener : une restauration du site (car la molinie et les saules cendrés s'installent), la mise en place de panneaux d'information pour sensibiliser à l'intérêt des zones humides...

↪ **Le marais de Beauchamp** (Bouches du Rhône) va bénéficier d'un sentier de découverte. Il s'agit d'une des dernières zones humides des anciens marais d'Arles : deux grands plans d'eau, une ripisylve, une prairie marécageuse, et une cariçaie tourbeuse composent le site.  
(*Garrigues, n°34, avril 2003*)

Contact :

*Espaces Naturels de Provence*

BP 304

13609 Aix-en-Provence cedex 1

Tél : 04.42.23.95.60

Fax : 04.42.96.21.08

[Espaces.naturels.provence@bdway.com](mailto:Espaces.naturels.provence@bdway.com)

↪ Un suivi des odonates est en cours sur le **site d'Uzein** en Aquitaine (lac+tourbière)

↪ **La tourbière de Mées** (Aquitaine) voit le lancement de son document d'objectifs (DOCOB). Le premier comité de pilotage s'est réuni le 15 janvier 2003. Les trois groupes de travail mis en place concernent : la gestion de la tourbière, la gestion forestière et le tourisme.  
(*L'écho des sites d'Aquitaine, n°28, avril 2003*)

Contact :

*Espaces Naturels d'Aquitaine*

Domaine de Sers – route de Bordeaux

64000 PAU

Tél : 05.59.32.65.19

Fax : 05.59.32.74.66

[Ena\\_pau@hotmail.com](mailto:Ena_pau@hotmail.com)

↪ **Le plan de gestion de la tourbière de Frasne (25)**, réserve naturelle régionale, vient d'être adopté. Parmi les mesures : préservation de la Saxifrage oeil de bouc, travaux de défrichage, amélioration des connaissances sur le drainage en tourbières, amélioration des conditions d'accueil du public...

Ce plan de gestion sera mis en œuvre par la « Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon », créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

(*La lettre du Drugeon, n°14, mars 2003*)

Contact :

*Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon*

22, rue de la Gare

BP 11

25560 FRASNE

Tél : 03.81.49.88.84 Fax : 03.81.49.82.06

[SYNDICAT-DRUGEON@wanadoo.fr](mailto:SYNDICAT-DRUGEON@wanadoo.fr)

<http://www.val-drugeon.org>

### ↪ **La coupe du roseau en Marais de Brière (44)**

En 2000, un programme de remise en état de roselières et de développement de la production de roseau-chaume a été mis en place, au sein du PNR de Brière : expérimentation de matériels (motofaucheuse), formation des personnes (coupe, tri).

En trois ans, plus de 15 ha ont été parcourus. Les résultats montrent qu'une personne salariée à temps plein peut vendre et facturer avec très peu de charges le roseau coupé pendant son temps libre.

(*Combat nature*, n°141, mai 2003)

#### Contact :

Christian BERTHELOT

Parc naturel régional de Brière

BP 3

44720 Saint-Joachim

Tél : 02.40.91.68.68

Fax : 02.40.91.60.58

[c.berthelot@parc-naturel-briere.fr](mailto:c.berthelot@parc-naturel-briere.fr)

<http://www.parc-naturel-briere.fr>

### ↪ **La gestion des marais en Suisse**

L'abandon de la fauche des marais est une des causes de régression des espèces. Une étude récente a porté sur la variabilité génétique de deux espèces : Laîche de Davall (*Carex davalliana*) et Mors-du-diable (*Succisa pratensis*), des montagnes du nord-est de la Suisse. Les résultats concluent que leur variabilité génétique sur des parcelles non fauchées depuis plusieurs années n'est pas inférieure à celle des parcelles fauchées tous les ans. Par ailleurs, une équipe a expérimenté la fauche par rotation sur les différentes parcelles, une fois tous les 2 ou 3 ans (à l'automne), pour équilibrer le coût de l'opération et le maintien de la biodiversité (même si certaines espèces produisent moins de fleurs les années sans fauche).

(*Garance voyageuse*, n°61, printemps 2003)

### ↪ **Le PNR Normandie-Maine a inventorié les landes et tourbières de son territoire :**

700 ha actuellement, principalement situés sur les grands massifs forestiers. En 2002, une première phase de restauration d'une tourbière s'est déroulée dans la forêt domaniale des Andaines.

(*Parcs*, n°46, mars 2003, p.4)

#### Contact :

PNR Normandie Maine

BP 5

61320 CARROUGES

Tél : 02.33.81.75.75

Fax : 02.33.28.59.80

[Parc.normandie-maine@wanadoo.fr](mailto:Parc.normandie-maine@wanadoo.fr)

### ↪ **Une nouvelle station de bouleau nain en Margeride (Lozère)**

Lors de son inventaire des tourbières de la montagne Margeride, le Conservatoire Départemental des Sites Lozériens (CDSL) a découvert une nouvelle station de Bouleau nain (*Betula nana*), espèce arctique protégée par la loi. Cette station, d'une superficie de 9 ha, est située à 12 km du noyau déjà connu de Lajo, s'étendant ainsi un peu plus vers le sud.

(*Garance voyageuse*, n°60, hiver 2002, p.6)

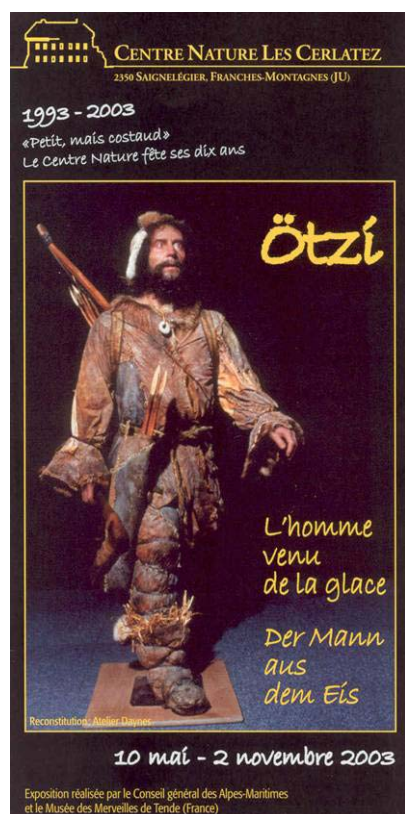
Contact :

Conservatoire Départemental des Sites Lozériens  
11, rue d'Aigues Passes  
48000 MENDE  
Tél : 04.66.49.28.78  
[cdsl@wanadoo.fr](mailto:cdsl@wanadoo.fr)

[Retour au sommaire](#)

## EXPOSITION

**10 mai - 2 novembre 2003 : « Ötzi, l'homme venu de la glace »**  
au Centre Nature Les Cerlatez, Canton du Jura (Suisse)



Partez sur les traces de la momie découverte en 1991 dans le glacier de Similaun, Tyrol du Sud, à 3213 mètres d'altitude. A l'aide de reconstitutions fidèles de la momie, de ses habits et de son équipement remarquablement conservés, l'exposition retrace la vie de cet homme alpin il y a 5300 ans.

Qui était-il, avec ses curieux tatouages sur le corps ? Que faisait-il en ce début d'été néolithique à 3200 mètres d'altitude ? Qui lui a tiré cette flèche dont on a retrouvé la pointe fichée dans son omoplate, et pourquoi ?

L'installation de chantiers de fouilles archéologiques vous permettra, au travers d'une série d'ateliers, de vous familiariser avec les techniques de fabrication d'outils et ustensiles néolithiques, de découvrir la magie de la peinture rupestre et de goûter à un véritable repas d'époque...

Cette exposition a été réalisée par le Conseil général des Alpes-Maritimes et le Musée des Merveilles de Tende. Elle a été complétée par le Centre Nature à l'aide des découvertes les plus récentes.

Contact :

**Centre Nature Les Cerlatez** – Etude, information et protection des tourbières  
Case Postale 212  
2350 SAIGNELEGIER  
Tél : 032/951.12.69  
Fax : 032/951.11.23  
[Centrenat.cerlatez@bluewin.ch](mailto:Centrenat.cerlatez@bluewin.ch)

Ouverture : 10h – 17h30

Basse saison (du 10 mai au 15 juin et du 20 août au 5 octobre) : mercredi, samedi et dimanche

Haute saison (du 17 juin au 17 août et du 7 octobre au 2 novembre) : chaque jour de mardi à dimanche

Ouvert les jours fériés. Autres jours sur demande.

[Retour au sommaire](#)

## LES TOURBIERES AU-DELA DE NOS FRONTIERES

---

### BELGIQUE

#### □ ***Un plan de lutte contre les inondations et leurs effets en Wallonie***

Pour lutter contre les problèmes récurrents d'inondations dans les divers bassins de Wallonie, le Gouvernement vient d'adopter un plan global de prévention appelé « Plan Pluies » décliné en 5 points. Concernant la diminution du ruissellement des eaux dans les bassins versants, il est préconisé d'utiliser les « *éponges naturelles* » pouvant retenir les eaux de pluie. En effet, une gestion adéquate de nombreuses zones sur les plateaux ardennais pourrait jouer dans ce contexte un rôle non négligeable. Ceci orientera les actions dans le sens d'une préservation et d'une restauration des zones humides.

*(Meuse international - feuille de contact, n°15, 1<sup>er</sup> trimestre 2003)*

Le communiqué du Gouvernement wallon (du 9 janvier 2003) est à lire sur le site :

[http://gov.wallonie.be/gov/com/comm\\_detail.asp?Date=9+Janvier+2003&Key=1017](http://gov.wallonie.be/gov/com/comm_detail.asp?Date=9+Janvier+2003&Key=1017)

### IRAK

#### □ ***Destruction massive du « Jardin d'Eden », marais de Mésopotamie au sud de l'Irak, l'une des cinq premières zones humides mondiales.***

Wilfred THESIGER, explorateur britannique, découvrit les marais du sud de l'Irak, au début des années 1950 : 15 000 à 20 000 km<sup>2</sup> entre le Tigre et l'Euphrate, considérés comme le paradis terrestre, et berceau de la civilisation des Sumériens ayant créé le premier alphabet. On y distingue trois grands secteurs : les marais d'Al Hammar au Sud, qui bordent le Golfe Persique, les marais du centre et les marais d'Al Hawizeh à la frontière iranienne.

Les villages lacustres abritent les « *Maadan* » (les Arabes des marais) vivant de la pêche et de la chasse, de l'exploitation du roseau, pour construire notamment des « *mudhifs* » (somptueuses huttes en roseaux). Ils étaient encore 250 000 en 1991, vivant comme il y a 5 000 ans.

Aujourd'hui, il ne reste plus que 1 000 km<sup>2</sup> de marais, selon le PNUE (*Programme des Nations Unies pour l'Environnement*). Les personnes vivant dans ces marais ne seraient plus qu'entre 20 000 et 30 000 actuellement.

Plus de 30 barrages ont été construits depuis 40 ans sur les deux fleuves qui alimentent les marais. Au début des années 90 (sous le régime de Saddam Hussein), et sous le prétexte de rendre les terres propices à la culture, une politique d'assèchement systématique a été engagée (canaux de drainage, routes, digues). Ces aménagements ont surtout permis aux chars d'accéder à ces régions stratégiques ayant de tout temps accueilli des personnes fuyant la répression (opposants chiites).

Ces marais abritent aussi d'innombrables espèces d'oiseaux (134 espèces, dont 11 globalement menacées et 3 endémiques), de nombreux mammifères, reptiles et poissons endémiques.

La destruction de 90% des marais (notamment entre 1970 et 2002) a entraîné des conséquences dramatiques : extinction de certaines espèces, désertification grandissante, augmentation de la salinité

du Shatt Al-Arab Shatt (formé par la confluence du Tigre et de l'Euphrate et qui se jette dans le Golfe)...Les zones humides sont devenues une steppe recouverte d'une croûte de sel...

Le 22 mars 2003, en marge du 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, le PNUE a affirmé que la reconstruction de l'Irak à la fin de la guerre devra inclure les marais de Mésopotamie, pour sauver les habitants et l'écosystème (cf. rapport publié en 2001). Car si aucune action d'urgence n'est engagée, le « Jardin d'Eden » risque de disparaître d'ici 3 à 5 ans.

Plusieurs organismes travaillent actuellement sur le site, afin d'évaluer les besoins en eau nécessaires à la revitalisation des secteurs asséchés :

- L'Irak Foundation : projet "Eden again"
- L'Institute for Strategic Threat Analysis and Response (ISTAR), Université de Pennsylvanie
- AMAR, ONG basée à Londres

La première mesure consiste à réactualiser les informations disponibles sur la région (eau, sol, faune, flore). Mais le projet devra s'envisager dans une coopération avec la Turquie et la Syrie, d'où provient la majeure partie de l'eau alimentant les deux fleuves.

(Libération, mercredi 16 avril 2003)

A lire, l'ouvrage, en français, de l'explorateur britannique ayant découvert ces marais : THESIGER, Wilfred. *Les Arabes des marais*. Plon : 1983, 288 p. Collection Terre Humaine.

Pages internet à consulter :

L'article du quotidien *Libération* : « L'extermination à petit feu des Arabes des marais »

<http://www.liberation.com/page.php?Article=104042>

La page du PNUE, où leur rapport de 2001 peut être téléchargé :

<http://www.grid.unep.ch/activities/sustainable/tigris/marshlands/report.fr.php>

[Retour au sommaire](#)

Cette lettre électronique est une publication du *Pôle-relais Tourbières* :

## **Pôle-relais Tourbières**

*Espaces naturels de France*

32, Grande rue

25000 BESANCON

Tél : 03. 81.81.78.64

Fax : 03.81.81.57.32

[pole.tourbieres@enf-conservatoires.org](mailto:pole.tourbieres@enf-conservatoires.org)

<http://www.pole-tourbieres.org>

Pour vos recherches d'informations (coordonnées, bibliographies, personnes-ressources...), n'hésitez pas à prendre contact avec le centre de documentation du Pôle-relais Tourbières :

[sylvie.raboin@pole-tourbieres.org](mailto:sylvie.raboin@pole-tourbieres.org)